

Communiqué de presse
Plan vélo d'Obernai : l'association Vélobernai saisit le tribunal administratif.

Le 7 septembre prochain, la ville d'Obernai organise avec la présence d'importantes personnalités l'inauguration d'un plan vélo dont, selon les dires de la mairie, la qualité aurait été « unanimement saluée par les instances compétentes, la préfecture et le Cerema » et qui consisterait en un réseau « sécurisé » et « continu ».

Or, force est de constater que les aménagements réalisés ne respectent pas les recommandations officielles, ne sont pas sécurisés et ne sont pas continus. Les détails sont largement documentés sur le site velobernai.fr, mais il suffit de faire un petit tour de la ville à vélo pour se rendre compte de la difficulté et de la dangerosité d'y circuler.

Pire, des travaux ont été réalisés dans le cadre du plan vélo mais sans aucun aménagement cyclable alors que c'est une obligation légale dès que des travaux de voirie sont réalisés, plan vélo ou pas (article L-228-2 du code de l'environnement). Il s'agit en particulier de la rue du Général Leclerc, un axe majeur permettant l'accès aux établissements scolaires et à de nombreux lieux de vie. Cet axe est indispensable à la continuité des itinéraires cyclables, or les cyclistes y sont brutalement jetés au milieu d'une circulation intense. En conséquence, l'association Vélobernai a déposé deux recours au tribunal administratif pour demander à la mairie de respecter la loi.

La pertinence de ces pistes cyclables pose aussi question. Beaucoup sont d'une utilité douteuse car ne menant nulle part (p.ex. accès à l'autoroute) ou longeant des itinéraires qui ne posaient aucun problème pour les cyclistes, alors que les axes vraiment problématiques sont tout simplement absents du plan vélo (p.ex. rue des Bonnes-Gens).

Enfin, rien n'explique le coût hallucinant de 2 à 3.000€ par mètre. A titre de comparaison, la ville voisine de Barr a construit récemment une piste cyclable pour sécuriser l'accès au collège pour 400€ par mètre, malgré quelques contraintes techniques. La piste du boulevard Sébastopol à Paris, une des plus passantes au monde, a coûté 150€ par mètre.

Obernai se retrouve donc dans une situation ubuesque où des millions d'argent public ont été déversés dans des travaux de voirie qui pénalisent tous les usagers de la voirie : les cyclistes, pour qui la pratique du vélo est encore plus dangereuse qu'avant, mais aussi les automobilistes qui se retrouvent coincés dans les bouchons, et les piétons qui doivent zigzaguer au milieu de tout ça.

L'association Vélobernai, qui avait demandé et obtenu des candidats aux dernières municipales l'engagement de mettre en place un plan vélo, puis avait applaudi son annonce, se désole de constater qu'il ne s'agissait en fait que d'une immense opération de communication aux frais du contribuable qui pénalise tous les usagers de la voirie.

Notre ambition reste plus que jamais de pouvoir contribuer à la construction d'une ville agréable, conviviale, résiliente, qui soit réellement marchable et cyclable. Cyclistes, piétons, automobilistes : rejoignez-nous pour obtenir des aménagements qui répondent à tous les modes de transport en assurant la sécurité de tous.

Association Vélobernai bonjour@velobernai.fr
Collectif Vélo Alsace contact-collectif-velo-alsace@framagroupes.org

Pour aller plus loin: [Analyse du plan vélo d'Obernai](#) (PDF, 45 pages, téléchargeable sur notre site)